L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 25 DECEMBRE 1860. — G. F. Weisse, E. Duvergne, E. Dupour, G. Garry, Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans,
MARDI MATIN, 25 DECEMBRE.

FETE DE NOEL.—Les ateliers étant fermés aujourd'hui jour de Noël, l'*Abeille* ne paraîtra pas demain mercredi.

NOS ANNONCES.—Les annonces dont le jour de publication était fixé au 26, paraissent dans la feuille d'aujourd'hui.

☞ Voir la seconde page, pour :
Le FEUILLETON.
Le BULLETIN COMMERCIAL.
Le MARCHÉ AUX BESTIAUX.
Le MOUVEMENT DU PORT.
Le DEPART DES STEAMERS ET BATEAUX.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On pense aux porteurs.

Sénat des Etats-Unis.
SÉANCE DU 18 DECEMBRE.

Bien que nous n'ayons pas l'espoir de voir adopter par le Congrès aucune des résolutions présentées par les sénateurs des Etats-Unis dans le but de sauver l'Union, nous croyons cependant devoir rendre compte de la séance du Sénat du 18 décembre, ou tout au moins parler de deux propositions l'une émanant de l'ex-candidat à la vice-présidence, le général Lane, et l'autre de M. Crittenden du Kentucky. On sait que le Sénat a adopté une résolution de M. Powell pour le renvoi à un comité de 13 membres des questions soulevées par la partie du message du Président relative à la crise et aux griefs des Etats à esclaves. Ce comité doit après s'être enquis de l'état présent du pays, faire un rapport et donner ses conclusions ou présenter un bill. Le comité a été désigné par le Président du Sénat et nous connaîtrons bientôt le résultat de ses travaux.

Sans attendre les suggestions de ce comité, plusieurs sénateurs ont présenté au Sénat des propositions de leur cru, destinées à sauver l'Union, et sur l'observation de M. Douglas le Sénat les a référées au comité en question, comme se rattachant au même sujet. Voici l'analyse de la proposition de M. Lane.

Après avoir rappelé l'hostilité systématique des législatures du Nord depuis 1848, l'inobservation du compromis de 1850 et le triomphe dans l'élection présidentielle du programme des républicains, le préambule indique la détermination des Etats du Sud de se séparer et considérant "*qu'une dissolution de cette Union aurait des résultats désastreux pour les deux sections, et, si elle produisait une guerre civile, causerait des horreurs qui dépasseraient peut-être toutes celles que l'histoire a enregistrées*"—il conclut que les formes prescrites pour amender la Constitution sont insuffisantes dans les circonstances actuelles et il propose une série de résolutions dont les deux premières sont ainsi conçues :

Résolu Que les différents Etats soient requis d'envoyer des commissaires ou délégués à une Convention pour délibérer sur les changements que les temps actuels requièrent.

Et attendu que les Etats du Sud, étant en minorité numérique, se plaignent d'agressions passées et éventuelles de la part des Etats du Nord, qu'il soit

Résolu Que les délégués desdits Etats du Sud soient requis de s'assembler seuls d'abord, pour délibérer sur les conditions nécessaires pour leur sécurité et leur paix, et soumettre leurs conclusions soit aux délégués des Etats du Nord réunis séparément, soit à une Convention de tous les Etats du Nord.

Les autres résolutions ont pour objet de s'opposer au droit de coercion en à son application.

Comme on le voit, M. Lane n'aborde pas le fond du sujet; il propose tout simplement de passer par-dessus la clause de la Constitution relative aux amendements et de recourir directement à une convention générale. Ce plan de l'ex-candidat du parti démocratique n'a eu ni l'honneur d'être secondé ni celui d'être discuté. Il a été référé immédiatement au comité sur la motion Douglas.

M. Crittenden a procédé comme il convenait à un jurisconsulte et à un homme d'Etat. Il a soumis au Sénat un projet élaboré d'amendements à la Constitution des Etats-Unis, qu'il obtenait l'assentiment des deux tiers des deux Chambres, devrait être ratifié par les trois quarts des Etats de l'Union, pour devenir partie intégrante de la Constitution.

Ce projet résoud d'une façon définitive toutes les questions en litige et, selon nous, d'une manière satisfaisante sur le Sud. L'article 1er prohibe l'esclavage dans tous les territoires situés au Nord de 36° 30' de latitude, et le reconnaît dans ceux qui sont situés au Sud de cette ligne. Tout territoire qui au Sud est au Nord de la ligne divisée, est qu'il contiendra un chiffre de population donné droit à un représentant au Congrès, être admis dans l'Union avec ou sans l'esclavage selon ce que sa constitution prescrira.

Les articles 2 et 3 décident que le Congrès n'aura pas le pouvoir de prohiber l'esclavage dans les endroits placés sous sa juridiction, mais contenus dans les Etats à esclaves, notamment dans le district de Columbia. L'article 4 interdit également au Congrès d'intervenir dans le trafic et le transport des esclaves d'un Etat à un autre, et il statue sur les indemnités dues aux propriétaires des esclaves fugitifs à l'arrestation desquels des obstacles auront été apportés et sur la responsabilité des comtés et des particuliers. L'article 6 a pour but d'interdire tout nouvel amendement qui reviendrait la porte à l'agitation esclavagiste. Il se termine par des résolutions fortement motivées sur l'observation de la loi relative aux esclaves fugitifs et le rappel des lois des Etats qui la nullifient. La dernière résolution a trait à la suppression de la traite des nègres.

Nous aurons probablement occasion de revenir sur ce projet d'amendements, lorsque le comité présentera son rapport. M. Crittenden a présenté à l'appui de ses suggestions des remarques qui ont fait une certaine impression dans le Sénat.

Un sénateur républicain du New-Hampshire, M. Hale, ayant demandé si ses propositions étaient faites au nom du Sud et si elles seraient acceptées, M. Saulsbury, du Delaware, lui a déclaré que son Etat serait disposé à les accepter et a témoigné le désir de savoir si M. Hale pouvait en dire autant de cela. Ce dernier a répondu que certaines propositions lui paraissaient acceptables, tandis que d'autres ne l'étaient pas et il a montré peu de disposition à faire des concessions satisfaisantes au Sud.

Un autre sénateur, M. Johnson du Tennessee, a présenté d'autres propositions basées sur la constitution. Il a soutenu cette thèse que le Sud devait lutter dans l'Union et non hors de l'Union et il a contesté le droit de séparation en se fondant sur l'opinion de Webster, de Madison et du général Jackson. Après quelques observations de M. Collamer, du Vermont, la séance s'est ajournée.

Cette séance du sénat n'a été qu'une escarmouche préliminaire entre les partis. La véritable débat s'ouvrira dans quelques jours sur le rapport du comité. Mais déjà des événements ont marché, la Caroline du Sud s'est séparée et la tâche de sauver l'Union par les moyens constitutionnels devient de plus en plus difficile.

P. S. On verra par les dépêches que le projet de M. Crittenden a été rejeté par le comité du sénat et par celui de la chambre.

EUROPE.—Le nouveau ministère français a siégé le 1er courant. L'empereur était revenu de Compiègne dans le but de présider la séance.

Le *Moniteur* fait mention de la réception cordiale dont l'impératrice a été l'objet en Angleterre et dit que de telles manifestations ne peuvent que resserrer les liens qui unissent les deux nations. La visite de l'impératrice à Windsor le 4 a duré deux heures et la réception qui lui a été faite par la reine Victoria a été très cordiale.

A Paris les confiseurs d'une crise monétaire se sont dissipées.

L'encaisse de la banque de France s'est accru cette semaine de quinze millions de francs.

La lettre pastorale de l'archevêque de Paris concernant le Pape a été lue dans les églises de la capitale et a été remarquée à cause de sa modération.

Le siège de Gaëte continuait, et les provisions devenaient fort rares dans la forteresse. Des lettres de la place du 27 novembre disent que le feu des assiégeants a diminué. Il était question de brûler les faubourgs qui abritent les soldats italiens contre le feu de la garnison.

Le roi Victor Emmanuel est arrivé à Palerme dans la matinée du 1er et a été reçu avec un enthousiasme extraordinaire. Les habitants voulaient dételer les chevaux et traîner eux-mêmes le carrosse du roi dans les rues. Les populations siciliennes étaient accourues de toutes les parties de l'île et on évaluait à 400,000 le nombre des personnes rassemblées dans la ville. Victor Emmanuel avant d'aller au palais s'est rendu à la Cathédrale, où il a été reçu avec solennité par l'archevêque de Palerme. Il a reçu ensuite les autorités et les députations des municipalités de Sicile. Le 3 décembre il a lancé une proclamation aux Siciliens; il y promet d'établir des institutions pour protéger la moralité publique tout en respectant les privilèges de l'église sicilienne. Il termine en faisant appel à l'unité et à la concorde.

Un télégramme de Marseille porte ce qui suit :

Nous avons des nouvelles de Naples du 1er. La flotte anglaise a salué le roi Victor-Emmanuel naviguant vers la Sicile, et qui est accompagné d'une grande escadre. On croit qu'une partie de cette flotte a même suivi le bâtiment à Palerme.

La garde nationale de Naples a dispersé les derniers attroupements. La ville est calme, mais les esprits sont agités.

Le service du chemin de fer est suspendu, à cause des désordres commis à Caserte par les reactionnaires.

M. de Villamarina a été chargé de pourvoir à des affaires étrangères.

On écrit de Gaëte, en date du 1er : Un rapport du général Bosco annonce qu'il a dirigé une reconnaissance, le 29 novembre, sur la vallée d'Anastasie, et qu'il n'y a trouvé aucun ouvrage construit par les assiégeants.

Il y a 24 mille Napolitains à Gaëte et autour de cette place. Une partie sera renvoyée.

L'accident arrivé au roi François II, et dont a parlé le *Times*, est démenti.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

La Convention de la Caroline du Sud.

Présence du gouverneur Perry de la Floride.

La Convention en session secrète.

Charleston, 24 déc.—La Convention a été principalement occupée, aujourd'hui, par la préparation d'une adresse aux Etats du Sud, déclarant les motifs de la sécession et justifiant la conduite de la Caroline du Sud.

Le gouverneur Perry, de la Floride, était présent et a été invité à siéger dans la Convention.

Une ordonnance a été présentée pour donner aux Cours de la Caroline du Sud, le droit de juridiction dans tous les cas maritimes et pour ceux qui ressortent de l'amirauté. Cette proposition a été renvoyée devant un comité spécial.

Dans le cours de la séance, plusieurs discours éloquents ont été prononcés.

La Convention est en session secrète cette nuit, les membres seuls en font partie.

Le bruit court qu'on discuterait les affaires postales, celles relatives aux douanes, phares, &c., &c.

L'Election à la Mobile.

Mobile, 24 déc.—Le ticket de la sécession séparée a obtenu une majorité de 800 à 1,000 voix.

Fausse nouvelle.

Washington, 24 déc.—La nouvelle donnée samedi sur la prise des forts fédéraux par les Carolinéens est fausse. Le président a été informé officiellement par des commissaires de la Caroline du Sud qu'ils ne peuvent garantir que les forts ne seront pas pris.

Rejet de la proposition Crittenden.

Washington, 24 déc.—Le comité des 13 du Sénat, réuni samedi en session spéciale, a rejeté formellement le projet d'amendements présenté par M. Crittenden. Les républicains ont montré le plus d'opposition et paraissent résolus à ne pas céder. Ce résultat cause beaucoup d'inquiétude dans le Sénat.

Le comité de 33 de la Chambre a rejeté aussi après un long débat les mêmes propositions de Crittenden.

Le cabinet s'est réuni en séance extraordinaire avec plusieurs sénateurs éminents, et il est probable qu'une flotte va être expédiée de suite à Charleston pour défendre les forts.

Opinion de M. Seward.

New-York, 22 déc.—A un banquet de la société de la Nouvelle-Angleterre, M. Seward a conseillé une conduite calme et conciliante, prédisant que le sentiment désunioniste s'était affaibli depuis le 6 novembre, les troubles seraient passés dans 60 jours.

Grand incendie à Nashville.

Nashville, 24 déc.—La grande tannerie de MM. Lumsden & Co, a été détruite par le feu dimanche matin. La perte est de $160,000.

Bateaux et Rivières.—Memphis, 24 déc.

—Le Peytona, venant de Louisville, a coulé hier à 130 milles au-dessous de cette place. Il y a peu de dommage.

Vicksburg, 24 déc.—Le Prince de Galles passé à 1 h., l'Illinois à 2, le Miller à 3 dimanche matin, et le Diana à 4 h. ce matin.

Candidature du gouverneur Roman.

Nous reproduisons d'après le *Meschacébé*, la lettre adressée à l'ex-gouverneur Roman par des électeurs de St-Jean Baptiste et la réponse de ce digne et vénérable patriote. Nous espérons que les électeurs de St-Jean Baptiste et de St-Jacques seront unanimes, sans exception de parti, pour envoyer à la Convention un citoyen qui représentera si honorablement et si dignement les sentiments et les intérêts de la Louisiane :

Paroisse St-Jean Baptiste, 16 décembre 1860.

Au Gouverneur A. B. ROMAN, Paroisse St-Jacques.

Cher Monsieur,

Notre législature, à sa dernière session, a passé un acte que le gouverneur lancera prochainement une proclamation pour l'élection de délégués des paroisses et des districts sénatoriaux de l'Etat, à une Convention de l'Etat, qui doit se réunir à Bâton-Rouge, le 23 janvier 1861. Ce district, composé des paroisses de St-Jacques et St-Jean-Baptiste, a droit à un délégué, et l'objet de cette convention étant "une expression des sentiments de la population de cet Etat relativement à la condition actuelle des affaires publiques," nous désirons envoyer comme délégué non seulement un homme dont l'intégrité, le renommée et l'honneur soient une sûre garantie contre l'expression infidèle des sentiments réels de la population de ce district, mais aussi dont la remarquable capacité, la haute position sociale et la patriotique dévouement, se recommandent de rendre cette expression immédiatement efficace. En vous, nous sommes assurés de rencontrer un tel homme, et nous vous prions en conséquence de laisser présenter votre nom aux électeurs de ce district pour la candidature à la délégation à la convention. Avec l'espoir d'une prompte réponse, nous sommes
Vos humbles concitoyens.
(Suivent les signatures.)

Paroisse Saint-Jacques, le 20 décembre 1860.

A MM. Ad. Sérapuru, Numa Trépagnier, F. Webre, P. Berré, E. Landreaux, J. P. Burcard, J. Bossier, Max Becnel et autres.

Messieurs,

J'ai reçu hier la lettre que vous avez bien voulu m'adresser, pour me demander d'accepter la délégation sénatoriale de ce district à la Convention d'Etat qui doit bientôt se réunir.

Dans d'autres circonstances, je n'hésiterais pas à répondre que mon âge m'autorise à me ranger parmi les invalides et que la vie publique, dont je me suis retiré depuis longtemps, n'a aucun attrait pour moi. Mais dans la crise terrible qui menace en ce moment l'Union, lorsque des citoyens sont appelés à faire les sacrifices, je crois qu'il est du devoir de tout bon citoyen, quel que soit son âge ou sa position, de se rendre au poste qui peut lui être assigné, pour défendre les droits et les intérêts de la Louisiane.

Ceux des habitants de St-Jacques qui partagent les vues que j'ai fait publiquement connaître, sur les mesures à prendre dans la position actuelle du pays, n'ont pas encore officiellement choisi celui qu'ils doivent porter, spécialement avec vous, comme délégué du district.—Dans le cas où je serais désigné par eux, je vous promets d'accepter la candidature que vous m'offrez avec tant de bienveillance. Je sens que je dois craindre de ne pouvoir réaliser les espérances que vous paraissez fonder sur ma présence dans la Convention ;—je ne puis que vous donner l'assurance de faire de mon mieux pour justifier votre confiance.

Veuillez agréer l'expression de ma considération distinguée.

A. B. ROMAN.

CANDIDATURES.—MM. Herron et Fuqua ont été désignés comme candidats à la Convention pour le district sénatorial composé d'Est et Ouest-Bâton-Rouge et d'Est-Feliciana.

M. JOHN PEMBERTON.—On verra, par le compte-rendu officiel de l'élection préliminaire tenue le 19 décembre, que M. JOHN PEMBERTON a été désigné, à la majorité des voix, candidat pour représenter à la convention d'Etat le sixième district représentatif de la Nouvelle-Orléans. M. Pemberton appartient à l'Association des Droits du Sud.

FLEURS ET BOUQUETS.—Mme THIERRY, dont tout le monde connaît le beau jardin, au coin du chemin du Bayou et de la rue Derbigny, fait d'admirables bouquets. Avis à qui de droit en ce moment de fêtes, de noces et de plaisirs. Nous appellerons en même temps l'attention des propriétaires de jardin qui s'occupent des plantations d'hiver sur le bel assortiment de rosiers, dahlias, jasmins et arbustes de toutes sortes de Mme Thierry.

MAISON J. AUGÉ.—M. J. Augé, 63 Chartres, coin Bienville, vient de déballer un grand choix de nouveautés parisiennes et d'articles de fantaisie que nous nous plaisons à signaler aux dames. Ces articles, dont l'élégance et le cachet artistique nous ont frappés, proviennent des premières fabriques d'Europe. Les personnes qui ont des étrennes à offrir ne doivent pas manquer d'aller examiner en détail le bel assortiment du magasin de M. Augé. Voir son annonce.

SUCCESSION DE JUAN DE EGAÑA.—Les belles propriétés, dépendant de la succession de M. JUAN DE EGAÑA doivent être vendues à l'encan par M. N. Vignié, le 29 janvier 1861 et jours suivants à la Bourse St Louis. La succession se compose d'une importante habitation sucrière située sur le Bayou Lafourche, en pleine exploitation et comprenant 304 esclaves, d'une belle habitation cotonnière à la Grande Ile, Barataria, divisée en lots d'un arpent et comptant 116 esclaves qu'on vendra par familles; 319 actions du capital de la Banque des Citoyens, et trois lots avec bâtisses dans le troisième district de la ville.

Cette vente offre de splendides occasions aux capitalistes pour le placement de leurs fonds. Les deux habitations dont il est question sont d'un excellent rapport et dans les conditions les plus avantageuses. On trouvera dans l'annonce insérée à la seconde page les détails concernant les propriétés, et on pourra obtenir les renseignements les plus satisfaisants en s'adressant à l'encanteur, M. N. Vignié.

EXPLOSION DANS UNE MINE DE HOUILLE.—Le 1er décembre une terrible explosion a eu lieu dans une mine de charbon à Risca dans le pays de Galles (Angleterre). La mine était en exploitation depuis plusieurs années pour la production de charbon à vapeur, ce qui nécessite de grandes précautions. Samedi matin en a l'inspection ordinaire et 200 hommes descendirent dans le puits. Vers neuf heures, une explosion terrible se fit entendre à la surface et on s'aperçut qu'à quelque distance du fonds le gaz avait pris feu. Dès qu'on eut établi la ventilation on se mit à la recherche des ouvriers et de tous côtés en nommant des cadavres. Le *London News* du 4 décembre dit que le chiffre des victimes de cette terrible catastrophe s'élève à 170. L'explosion a produit des éboulements qui ont coupé les communications avec un corps de 60 à 70 travailleurs, et on craint qu'ils n'aient tous succombé avant qu'on ne parvienne jusqu'à eux. Sur 200 ouvriers, une trentaine seulement ont été sauvés, 160 ont été trouvés morts et le reste enseveli ou brûlé comme nous venons de le dire. On peut juger du désespoir dans lequel sont plongées les familles de ces malheureux.

L'AIGLE AMÉRICAINE.—Nous remercions M. AD. RINCK pour l'envoi qu'il nous a adressé de plusieurs exemplaires d'un chant national intitulé *l'Aigle Américaine* et dédié aux défenseurs de la Constitution des Etats-Unis.

CHRONIQUE LOCALE.

Meeting sécessionniste.—Les amis de la sécession séparée se sont réunis hier, soir dans la salle des Odd-Fellows; l'assemblée était nombreuse et a manifesté le plus grand enthousiasme.

Cornelius Fellowes Esq. présidait en l'absence de l'honorable W. C. C. Claiborne. Le drapeau de la Louisiane indépendante et l'étendard du Palmier ont été déployés aux applaudissements de la foule. La petite Sallie Holman, jolie enfant de neuf ans et la prima donna de la troupe lyrique d'Holman, se sont avancées et ont chanté la Marseillaise du Sud, avec une rectitude de style et un sentiment si profond que l'assemblée en a été électrisée.

Les orateurs étaient J. D. B. Debow, Phan, Charles C. Gayarré, le juge Alexander Walker et R. Warren Mellen Esq.

Les résolutions suivantes ont été présentées et adoptées à l'unanimité :

Résolu, Que le peuple de la Louisiane offre à ses frères de la Caroline du Sud ses sentiments de reconnaissance ainsi que ses souhaits pour la réussite de leur glorieuse entreprise, et tout en saluant leur pouvoir nouveau et indépendant, l'Empereur commercial du Sud leur fait savoir :

Nous sommes patriotes, prêts à marcher sur vos traces glorieuses, à coopérer activement avec vous, à élever une nouvelle confédération qui nous donnera la sécurité et l'honneur, qui se formera sur les ruines de l'ancienne qui tend constamment à nous dégrader et à nous opprimer, et de laquelle nous nous séparerons pour nous remettre à vous de la même façon qu'un souverain s'unit à un autre souverain ;

Résolu, Que les cantons du fort Moultrie et ceux de la plaine de Charleston qui ont si éloquemment parlé en 1776 et 1812 en faveur de la liberté et de l'indépendance, peuvent de nouveau plus énergiquement encore et à Washington et l'intégrité du sol des Etats du Sud se trouve menacée ;

Résolu, Que comme Napoléon a dit : L'empire c'est la paix, la Confédération du Sud, vont également la paix, elle le veut par la modération, le courage et le patriotisme et en usant de tous les moyens de discussion pour l'obtenir ; mais si malheureusement une autre alternative se présente et menace, elle trouvera un peuple préparé, qui connaît ses droits et saura les maintenir.

Représentation aux Odd-Fellows.—Il est un plaisir à faire aux enfants qui cettes combiens être leurs désirs et aura l'avantage de terminer joyeusement un pareil jour de fête. Nous voulons parler de la représentation qui aura lieu ce soir, dans la salle des Odd-Fellows par les jeunes artistes de la troupe lyrique d'Holman. Nous engageons tout le monde, petits et grands, à aller entendre les jeunes comédiens qui présentent être sortis de la boîte des merveilles, tant ils étonnent par la précocité de leur talent et la finesse de leur jeu.

Mystérieuse affaire.—Dimanche matin, les habitants d'Alger qui se trouvaient au ferry du Second District pour traverser le fleuve et se rendre au marché, remarquèrent que le débarcadère était taché de sang sur une longueur d'environ cinquante yardes. On n'y fit d'abord pas grande attention, mais un médecin ayant reconnu que c'était du sang humain, l'émotion devint extrême et la police fut appelée sur les lieux. Différentes versions ont été données, mais l'on ne sait véritablement pas à quoi s'en tenir quant au gisement, pendant que l'avenir nous apprendra quelque crime mystérieux à enregistrer dans nos annales.

Le chef de police Kenard et ses officiers spéciaux Pease, Taylor et Minot, sont en marche pour trouver le fil de ce drame inconnu.

Arrestation de Siciliens.—La police a arrêté quinze Siciliens après le meurtre de M. Lafferandorie. Huit d'entre eux ont été relâchés hier par ordre de M. Beach. Les sept autres sont au poste du Deuxième District; ce sont : José Bosi, Francisco Broal, Pietro Solomon, Antonio Yanel, Dominico Gelso, Pietro Pianetti et Louis Tarranti.

Les noms de Pianetti et de Tarranti sont les seuls qui figurent sur les livres.

Affaire de meurtre.—Le juge a consacré presque toute la journée d'hier à l'affaire "l'Etat vs Antoine Bondi, h. c. l.," accusé d'avoir tué Etienne Bosselier, h. c. l.

Le 31 août dernier, Bondi et Bosselier se prirent de querelle sur la Plaine des Raquettes. Le soir, à sept heures, Bosselier entra pour boire, dans la cuisine du coutelier de l'enclos du Bondi, vint à la porte et l'invita à sortir. A peine fut-il posé le pied sur le trottoir que Bondi, qui s'était armé d'un pistolet chargé à postes, fit feu sur lui et prit la fuite; le frère de Bosselier le poursuivit mais ne réussit pas à l'atteindre. Bosselier avait reçu la charge dans la poitrine ; il expira après trois minutes de souffrances.

Bondi se cacha long-temps chez sa femme. Une négresse qui leur louait des chambres avait qu'Etienne était un confrère mauvais et le dénonça. La police qui mit la main sur le criminel.

Le ministère public a fait entendre le Dr Duquéz, L. L. Barron, F. Manuel, Marc Manuel, Sylvestre Bosselier, h. c. l., Louis Amboy, François Bondi et Louis Lagarde. Le défense cita Pierre Combre, François Lacoste, Manuel Dupart, h. c. l., H. Dalcour et Paul Forte, h. c. l.

Le prisonnier a été habilement défendu par M. T. W. Collens.—Le jury s'est retiré à trois heures et à huit heures, rendu un verdict de meurtre. Un seul des membres s'étant opposé à la peine de mort, mais il a accordé le recours en grâce.

Vol.—Nous avons parlé, hier, d'un vol commis, dimanche matin, au Lafayette Hotel, coin des rues Julia et Magazine.

Le voleur n'est autre que le célèbre Mike McKenna. Il était accompagné d'un individu que la police ne connaît pas. Tous deux ont ouvert la porte d'un corridor par lequel ils sont entrés dans la cour de l'hôtel où ils sont entrés dans la chambre de M. Chubby, où ils ont pris une valise, et ont fait fuite par la porte de la cour. Ils ont été aperçus par le garçon de la maison. On a trouvé dans la valise une batterie de chiffons et des papiers de valeur. Cet homme est descendu et le pistolet qu'il portait fut déchargé dans l'autre moment.

Dimanche soir, après une habile poursuite, M. Chubby rencontra McKenna dans la rue Delord et lui donna le signal de l'arrestation.

"Le détective, suivi de son officier, le contraignit à se rendre, et lui dit : "Ainsi tu les voleurs?" "Oui," mais ce n'est pas moi," répondit-il. Le voleur fut condamné.

Le puîgnard.—Dans la nuit de dimanche à lundi, John Fox éprouva une grave querelle chez lui, l'angle des rues Julia et Rampart. On dit que deux individus se présentèrent dans la rue. L'un reçut un coup de couteau et l'autre fut frappé au bras. Il s'est gravement blessé. On ignore la cause de la querelle. La blessure de Fox n'est pas grave.

—Une rixe a eu lieu, presque au même temps, à l'encoignure des rues Delord et Annunciation, entre John Costello et Barney Fox. Ils se sont donné des coups de poing, puis Costello a dégainé son épée ; il est blessé au genou en essayant de frapper Fox.

Recorder Blache.—Pierre Dupuy, Pierre Pointique, J. Menesses, Louis Lostrada et Busin Bosh qui se sont amusés, dans la nuit de 12 au 13 courant, à faire un charivari en face de la demeure du policeman Louis Rousseau, sur le Côteau de la Métairie, ont été condamnés chacun à deux piastres et demie d'amende.

L'officier G. A. Raymond amena Antonio Dengo d'être conduit dangereux. Ce Dengo est un vieux rouleur; il a déjà été deux fois au pénitencier.

La guerre des autorités.—L'affaire a encore été remise à jeudi prochain, à cause de l'indisposition de M. Field. La génération actuelle ne semble pas destinée à en voir la fin.

Association Louisianaise des Vétérans de 1814-15.—A une assemblée des vétérans tenue le 21 décembre 1860, chez le Président M. Anthony Fernandez, les officiers suivants ont été nommés unanimement pour l'année 1861.
M. Anthony Fernandez, président.
M. H. Barnett Sr., 1r vice-président.
M. A. P. Lanaux, 2d vice-président.
M. Philippe Lanauf, secrétaire.
M. F. Comprelle, trésorier.
M. O. Raymond, porte drapeau.
MM. Chs Fagot, Joseph St-Cyr, Garrais, commissaires.

Sur motion, l'assemblée s'est ajournée jusqu'à nouvel ordre.

Après l'ajournement les vétérans, sur l'invitation de leur estimable président, ont participé à un banquet fêteux cheraki. Pendant le dîner le plus parfaite harmonie, la plus franche et cordiale amitié et la gaîté la plus entraînante ont régné. Les toasts suivants ont été présentés :

Par le président.—Aux invités; c'est avec le plus grand plaisir que nous les voyons parmi nous en ce jour glorieux.

Mr Joaquin Viosca Sr., a répondu.—Vétérans il m'est impossible d'exprimer tout ce que j'éprouve, ce jour a décidé du sort de la Louisiane, vous avez sauvé le pays. Aux vétérans de 1814-15.

Par M. Barnett Sr.—A la mémoire de l'immortel Washington, le père de l'Union, le protecteur de la Constitution et le sauveur de son pays. Puisse la présente génération marcher sur ses traces et suivre son exemple.

Par M. Barnett Sr.—A ceux qui *ont* (montrant le vieux drapeau) M. le président des Vétérans, je me trouve heureux d'être en présence de ses restes de notre vieux drapeau, présenté par les dames de la Nouvelle-Orléans en 1814; et si jamais le Sud se trouve en danger les Vétérans seront toujours prêts à marcher sous sa bannière, à la défense du pays.

Par le même.—M. le président, au nom des Vétérans ici présents, je viens vous dire que nous sommes sensibles à l'honneur que nous avez fait, à la réception amicale que vous nous avez faite aux divers banquets offerts par vous à votre résidence; croyez que nous apprécions votre affabilité envers vos camarades d'armes.

Par M. A. P. Lanaux.—A la mémoire de ceux qui sont morts le 23 décembre 1814 en défendant le pays.

Par Joseph St-Cyr.—Aux dames louisianaises. Par leur dévouement, par leurs soins charitables, elles ont calmé, elles ont guéri les maux de ceux qui étaient blessés.

Par le suivant St-Cyr.—Au président de notre Association : Par son urbanité, par son zèle, par sa libéralité, par son amitié sincère envers tous ses frères d'armes il a su donner de la vie à cette association dont il est né l'âme.

Par M. Dominguez.—A la mémoire du Major-Général Andrew Jackson, le héros de la Nouvelle-Orléans; il a vaincu un des plus braves capitaines de l'armée anglaise, Sir Edward Pakenham, tué sur le champ de bataille et dont le nom d'ordre était Booty et Beauty. Comme président des Etats-Unis : par son énergie, sa prudence et son intégrité, il paya toutes les dettes et laissa dans le trésor des millions. Puissent ses successeurs l'imiter.

Par M. Comprelle.—A la jeunesse Louisianaise; elle imitera l'exemple de ses pères.

Par Philippe Lanaux.—A l'Etat du Tennessee, à l'Etat du Kentucky. Dans la crise actuelle que ont placé du danger pour s'unir, prions l'Etat de la Louisiane, soyons constamment avec ces Etats dont les chevaliers soient reçus cet, en ce jour mémorable, étaient venus sur le champ de bataille pour apprendre l'invasion britannique.

PAROISSE ST.-JACQUES.—Nous lisons dans le *Messager* :

Samedi dernier une Cour composée de neuf habitants propriétaires d'esclaves, sous la présidence de l'hon. N. S. Landry, juge de paix, a été appelé à juger deux esclaves accusés de complicité dans l'incendie de la sucrerie de MM. Ménitre et Alfred Wèbre. L'un a été condamné à être pendu le 15 janvier prochain et l'autre, le jury n'ayant pu s'accorder, attend sous les verrous un nouveau jugement.

Quant au nègre de M. Valcour Wèbre, accusé d'avoir tiré un coup de pistolet sur un de ses camarades, les témoignages ayant démontré que ce n'était qu'une action involontaire, il a seulement été condamné, pour port d'armes, à une punition corporelle et à porter les fers pendant trois mois.

Jambons nouveaux de Westphalie.
UNE facture de la célèbre marque "Anneu", article de choix, à vendre par lot ou détail au magasin de comestibles de WARNEKEN, KIRCHHOFF & Co. 17 déc—1m 1re p. rue Union, No 41.

NOUVELLES DIVERSES.

VOYAGE DE L'IMPÉRATRICE.—Voici l'article du *Moniteur* dont nous parlons dans nos nouvelles d'Europe :

"On nous écrit d'Angleterre que le voyage de l'Impératrice, entrepris dans le seul but d'améliorer sa santé, devient, malgré toutes les précautions de Sa Majesté pour garder l'incognito, une ovation véritable.

"En Ecosse, partout où elle a été reconnue, les villes se sont empressées de lui faire des adresses ; les grands seigneurs du pays sont venus à sa rencontre et se sont empressés de lui faire les honneurs de leurs admirables habitations.

"Le 26 novembre, l'Impératrice a fait une visite à sa cousine, la princesse Marie, au château d'Hamilton.

"A Stirling, à Glasgow, les volontaires se sont mis sous les armes et ont fait entendre des hourras pour l'Empereur et l'Impératrice.

"A Preston et à Manchester, l'accueil fait à l'Impératrice a été d'autant plus significatif que Sa Majesté n'était pas attendue. Dans la grande cité manufacturière de Manchester, la réception a pris un caractère tout particulier d'enthousiasme. *Vive la France ! Vive la paix !* tel était le cri général sur le passage de Sa Majesté.

"Le 3 décembre l'Impératrice se propose d'aller faire une visite à la Reine au château de Windsor.

"Ces manifestations sympathiques de la nation anglaise ne peuvent que resserrer les liens des deux peuples ; elles prouvent d'une manière évidente combien le bon sens des masses a su faire justice des attaques violentes et irréfléchies dont une certaine partie de la presse n'avait pas craint de se faire l'organe.

SYRIE.—On écrit de Beyrouth, le 9 novembre à la *Presse* :

"On ne s'attend certes pas à ce que les massacres de Syrie, où apparaît partout la main des soldats turcs, des officiers turcs, des magistrats turcs, des pachas turcs, tournent au profit de l'influence turque dans cette malheureuse contrée. Voilà pourtant la surprise que semble vouloir nous ménager Fuad-Pacha.

"On n'a pas assez remarqué, et j'accepte ma part de responsabilité dans cette omission, que les trente et quelques chefs druses disgraciés étaient remplacés, au mépris du principe qui, même depuis 1840, ne cessait pas de prévaloir dans l'organisation du Liban, par quatre gouverneurs turcs, dont l'un, par parenthèse, avait joué un rôle si peu équivoque dans les massacres et persécutait encore si ouvertement les chrétiens, que le général de Beaufort vient d'en exiger la destitution. C'est qu'il n'est là qu'un jaloux, et aujourd'hui le plan tout entier se démasque. Fuad-Pacha fait répéter par ses amis que la solution la plus rassurante pour les chrétiens du Liban et la plus exempte de complication pour l'Europe, serait celle qui grouperait les deux communautés sous son commandement direct à lui, Fuad Pacha, devenu gouverneur général de Syrie. On parle même d'une pétition que ferait dans ce sens quelques chrétiens complaisants de Beyrouth.

"Nous n'aurions pas pour notre compte d'objection contre le caractère personnel de Fuad Pacha ; mais il est Turc, il n'est pas éternel, et, dans le cas de disgrâce ou de mort, il serait remplacé par un autre Turc qui pourrait bien ne pas offrir les mêmes garanties. Ce n'est pas tout : une administration purement turque pourrait moins que jamais se passer de régiments turcs et de fonctionnaires turcs. Or, la commission européenne, qu'il faudra consulter sur la solution dont il s'agit, sait la première à quoi s'en tenir sur la valeur morale de ces deux éléments. Le procès-verbal de sa première séance constatait (c'est du moins le bruit général et le thème de fort aigres récriminations contre M. Béclard qui aurait pris l'initiative de cette constatation) que les huit dixièmes des massacres commis dans toute la Syrie, se rapportaient aux localités directement soumises aux autorités ottomanes, et pourvues de garnisons ottomanes; c'est à dire à Deïr-el Kamar, à Hasbeya, à Rachaya et à Damas.

"On rapporte à ces arrière-pensées de Fuad-Pacha l'offre qui vient d'être faite à Jussef Caram-Bey, jeune chef maronite du nord du Liban, et qui jouit ici d'une grande réputation de bravoure, de la lieutenance provisoire du pays compris entre la rivière du Chien et Tripoli, c'est-à-dire du pays tout le plus exclusivement chrétien. D'après les uns, Fuad-Pacha voudrait simplement s'attacher Jussef Caram et s'en faire un moyen d'influence ; d'après les autres, il ne viserait, selon la tactique traditionnelle des Turcs, qu'à le compromettre et à s'en faire un moyen de division. Ce jeune chef, qui est homme d'esprit, pourrait bien mettre les deux versions d'accord en n'acceptant pas. J'en hasarderai une troisième, qui a tout au moins le mérite d'être en situation. Fuad-Pacha sentait surtout besoin du concours d'un chef chrétien pour faciliser la rentrée des contributions, qui, dans un moment où l'organisation politique du Liban est remise en question et où les populations chrétiennes de Syrie ont elles-mêmes tant de répétitions à exercer contre les finances ottomanes, pourrait bien susciter quelques difficultés.

LES DINERS MINISTÉRIELS.—Lord Palmerston a fait une nouvelle et courageuse tentative pour ressusciter les dîners de cabinet. Les réunions ministérielles sont réglées de la manière suivante : le premier ministre commence par le premier dîner, et chaque ministre suit successivement, dans l'ordre de son rang sur la liste du cabinet. Dans la première tentative pour cette reprise, un ministre, très rapproché par son rang du premier ministre, fut invité de suivre le bon exemple qui lui avait été donné, et les autres ministres qui le suivirent refusèrent de donner leur dîner avant que lord X.... eût donné le sien. Comme le délinquant resta tout à fait sourd, et complètement insensible à toutes les suggestions et à tous les appels, l'affaire arriva à un impasse. Dans le ministère actuel, qui est si nombreux que le tour de chaque membre ne viendrait qu'une fois en quinze ou seize semaines, il y a quelques chances que la série des dîners suive son cours régulier, plus spécialement sûre l'encore que le noble sourd ne fait plus partie du cabinet. Dans le duc de Wellington, il y a un pareil exemple de cette mémoire, mais le *duc de fer* ne fut pas disposé à se soumettre à cet acte d'insubordination de son état-major politique, et envoya au délinquant un message qui fit rapidement revivre son hospitalité endormie.
(Court Journal.)

—On écrit de Turin, le 20 novembre :
"Dans le séminaire épiscopal de Bedonia (Parme), le 15, ont été trouvés morts dans un dortoir quinze jeunes élèves avec leur préfet. La veille, afin de sécher les murs récemment blanchis, on avait tenu allumé un fourneau. Les deux seules ouvertures du dortoir n'ayant pas laissé suffisamment évaporer le gaz acide carbonique, ces malheureux ont été asphyxiés.
"L'autorité politique et l'autorité judiciaire procèdent aux investigations les plus minutieuses afin de découvrir si aucune négligence, coupable n'a été cause de ce déplorable événement." *(Gazette officielle du royaume.)*

—On lit dans le *Moniteur de la Flotte* :
"La frégate à voiles *Isis* vient de faire avec une rapidité peu ordinaire un voyage de circumnavigation.
"Ce bâtiment, commandé par M. le capitaine de frégate Jacques Lapierre, était parti de Brest le 19 avril de cette année avec des troupes d'infanterie de marine destinées à relever la garnison de Taïti. A la fin de mai, il relâchait à Rio-Janeiro, et depuis on n'en avait pas entendu parler.
"Quelques personnes commençaient à concevoir sur son sort des inquiétudes, qui paraissaient fondées ; car on supposait qu'il devait relâcher à Valparaiso, lorsque le 16 de ce mois il est arrivé sur la rade de Brest, ayant rempli sa mission, et après avoir accompli le tour du monde en 240 jours."

—Un télégramme de Trieste a annoncé que le roi de Siam ne recevrait l'envoyé prussien qu'au mois de mars prochain. On a aujourd'hui l'explication de cette nouvelle. Le roi était alors occupé, en janvier et février, de deux cérémonies très importantes dans la religion bouddhique. En premier lieu, il devra ériger sur le sommet du temple pyramidal de la ville sainte de Phra-Bard une haute pyramide ou une colonne dorée, et renfermer des reliques bouddhistes dans des pagodes en pierre placées auprès. Or, la ville sainte est à peu près à 70 lieues de Bankok, au pied des montagnes et au milieu de forêts primitives ; on a par conséquent choisi la saison où il ne tombe pas de pluie pour ce voyage, que le roi fera avec sa famille et plusieurs grands dignitaires de l'Etat. La seconde cérémonie consistera à recevoir et à rendre hommage à l'éléphant blanc femelle de Nassebouri, qui doit quitter sa résidence actuelle et arriver vers la fin de décembre à Bangkok.

—Un suicide s'est accompli dans des circonstances étranges. Les époux E.... passaient vers midi sur le pont suspendu, tenant à la main leur petite fille. Tout en cheminant, ils discutaient vivement. Le mari disait à sa femme de faire une chose, et elle répondait vertement par une négation. Fatigué de cette discussion, E.... menaça sa femme de se précipiter dans la Seine si elle résistait encore. Elle continua malgré cela la discussion en l'envenimant de plus en plus. E...., sans hésiter, enjambe le parapet et se jeta dans la Seine.

On pense peut-être que sa femme, désolée et en proie à d'amers regrets de son entêtement, s'arrachait les cheveux de douleur en voyant son mari se noyer. Point du tout. Elle s'appuya sur le garde-fou du pont, et, voyant des barques qui couraient au secours du malheureux E...., elle leur criait : "N'y allez pas ! ne le sauvez pas! C'est un bon débarras pour moi." Puis sans plus s'inquiéter, et sans même se donner la peine de savoir si son mari était sauvé, elle continua son chemin. Deux fois, ajoute la *Nouvelliste de Rouen*, E.... reparut sur l'eau en se débattant; mais, tombé au milieu du fleuve, les barques qui partirent du bord ne purent arriver à temps. Il coula et on ne le revit plus.

On lit dans les *Nationalités* :
"Nous pouvons donner une analyse succincte du plan administratif de M. Minghetti, lequel sera soumis au Parlement dès qu'il sera réuni.
"L'Etat sera divisé en dix régions correspondantes aux anciennes divisions historiques de l'Italie et qui sont: Piémont, Ligurie, Modène, Parme, Toscane, Lombardie, Naples, Sicile et Sardaigne.
"Chaque région aura un gouverneur général et un conseil électif.
"La région sera chargée du cours d'eau, forêts et de l'instruction secondaire.
"La région sera divisée en provinces pourvues d'un intendant général et d'un conseil provincial. Les routes et l'instruction secondaire seront dévolues aux provinces.
"Les arrondissements, mandements et communes continueront à exister comme aujourd'hui.
"L'Etat ne se réservera qu'un droit de haute surveillance, de contrôle et de juridiction supérieure. Ainsi, le jugement des contestations entre la majorité et la minorité des deux conseils sera dévolu à l'Etat, et enlevé aux députations provinciales.
"Les maires seront nommés directement par le conseil communal.
"Les communes urbaines s'administreront par elles-mêmes.
"Les communes rurales s'administreront aussi par elles-mêmes, mais sous le contrôle du conseil régional."

On lit dans la *Patrie* :
"Les troupes françaises ont pris leurs quartiers d'hiver en Syrie. Les cantonnements qu'elles occupent depuis Kab Elias jusqu'à l'Ouest de Mazaran sont établis dans des localités très-salubres et présentent en même temps de grands avantages au point de vue stratégique. Elles commandent toute la Montagne et la route de Damas.
"On assure que nos troupes resteront dans leurs quartiers d'hiver en Syrie jusque vers la fin du mois de mars."

—Dans un meeting de la société des adversaires du tabac en Grande-Bretagne, tenu à Glasgow, sous la présidence de M. W. Ewing, il a été décidé qu'une requête serait adressée au lord-prévôt pour obtenir que la police interdit de fumer dans les rues. *(Glasgow Herald.)*

ACCOUCHEMENT D'UNE MONTAGNE.—Le *Sun* de Londres signale en ces termes un curieux phénomène géologique :
"Dans un champ situé à peu de distance de l'endroit où le canal de Leeds à Liverpool est croisé par le Midland's Railway, à Idle, près Bradford, il s'est élevé graduellement une hauteur qui semble devoir être un jour une montagne. Les vieillards du pays disent que dans leur jeunesse le champ qui était cette hauteur était parfaitement plan. La cause de ce phénomène géologique est recherchée par les savants de la localité. Quelques personnes supposent que de l'eau enfermée dans les entrailles de la terre cherche une issue, et que ses efforts ont déterminé le relief que l'on voit aujourd'hui."

Décédée, lundi 24 décembre à 4 heures et quart du soir, Louise GIQUEL, âgée de 14 ans et 8 mois, fille d'Alexandre Giquel et de feue Clarisse Desommes.
Les amis de son père et des familles E. Giquel, Samuel Stewart, Desommes, L. J. White et Camille Lacoste, sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui se feront ce soir à 4 heures.
Le convoi partira de la résidence de M. Stewart, rue du Camp, No 209.

Décédé, hier à 4 heures du matin, à l'âge de 59 ans, M. JEAN JULES LEFOULLON, né à Vermanton en Bourgogne. Ses parents et ses amis sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi à 4 heures. Le convoi partira du domicile du défunt, No 300, rue St-Claude.
DE LA PART DE SA FAMILLE.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴
Or∴ de la Nlle-Orléans, le 25 décembre 1860.
Il a plu au grand Architecte de l'Un∴ de faire sortir de cette Vallée, pour le placer dans les régions supérieures, TIL∴ F∴ J. J. LEFOULLON, Chev∴ K∴, membre honoraire de la R∴ L∴ l'Etoile Polaire, No 1, ex-membre de la R∴ L∴ Osiris, No 8. Tous les FF∴ de cet Or∴ et en particulier les membres de la R∴ L∴ l'Etoile Polaire, No 1, ainsi que ceux de la R∴ L∴ Osiris, No 8, sont invités à se rendre aujourd'hui à 3 heures et demie, au local de l'Etoile Polaire. Le convoi ira le chercher le corps du défunt à son domicile, d'où il le conduira à l'Etoile Polaire encoignure Amour et Histoire, pour la cérémonie funèbre.
E. MARC, Sâme. CABOCHE, Secrétaire.
Vén∴, prov∴ temp∴ 25 déc—1f

Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1860.
CONFORMÉMENT à une invitation du Comité Exécutif, les membres de la société des Droits du Sud en Louisiane, habitants le Sixième District représentatif de cette ville, se sont réunis à l'encoignure des rues Ursulines et Bourgogne, afin de nommer un délégué à la convention d'Etat, à l'élection qui doit avoir lieu le 7 janvier 1861.
Le juge D. Augustin occupant le fauteuil et M. A. Baudoin remplissant les fonctions de secrétaire.
Avant que le vote fût pris, le juge Bermudez a retiré son nom comme candidat.
Sur motion, il a été
Résolu—Qu'alors que les partisans des Droits du Sud agissent de concert, le chairman de ce meeting nomme deux délégués de ce District dont le devoir sera de consulter et d'agir avec le Comité Exécutif de la société des Droits du Sud et les délégués qui pourront être nommés des autres Districts, pour faire des recommandations de candidats sénatoriaux à la prochaine élection de délégués de la paroisse d'Orléans à la convention d'Etat.
Les polls sont restés ouverts de 6 à 8 heures du soir et lorsque les votes ont été comptés, M. JOHN PEMBERTON ayant reçu une grande majorité, a été déclaré élu à l'unanimité.
Le meeting s'est ensuite ajourné.
DONATIEN AUGUSTIN, Président.
A. BAUDOIN, Secrétaire.
25 déc—2f

E. PRADEL, aîné,
44, rue St-Charles, en face de l'Hotel St-Charles.
Etrennes pour le jour de l'an.
Alfénide ! Alfénide ! !
300 DOUZAINES couverts alfénide, garantie métal blanc, argent vendus à 16 piastres les douze couverts, et toutes les pièces qui composent le service de table seront vendues dans la même proportion, on prix réduits, pour vider une consignation.
Reçu un grand assortiment de coutellerie Rodgers, telle que COUTEAUX DE POCHE, COUTEAUX DE TABLE, RASOIRS EXTRA FINS GARANTIS, et un grand assortiment de ciseaux fins.
Seul dépôt : 44, rue St-Charles.
17déc—1m,1rep

☞ Le navire EGYPT, capitaine Holmes, arrivé en Bordeaux, est en déchargement au poteau No 27. Dont les consignataires sont priés de retirer leurs marchandises.
G. CAVARÔC & Co. 26 déc. 18, Royale, No 116.

LA R∴ Loge le Foyer maçonnique No 44, travaillant le rite français, tiendra ses séances le deuxième et le quatrième mercredi de la Louisiane dans la Salle de la Loge, à l'heure de 7½ heures précises, [18 du courant] à l'installation de ses Officiers.
Les FF∴ France Magons de cet Or∴ sont invités à assister à cette réunion.
LOUIS METRAL, 25 déc—2f Secrétaire.

Bona monsagne fua.
Le Suprême Conseil du rite écossais et accepté Ecossais pour l'Etat de Louisiane au vallée de la Louisiane, aujourd'hui mardi, à 7 heures du soir, dans la salle de l'Odd-Fellows, ...
Par ordre LOUIS DUFAU. Grand Sec∴

Banque de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 24 déc. 1860.
LA place de premier Teller de cette Banque est vacante. Les candidats doivent adresser leurs lettres au soussigné jusqu'au lundi 31 courant.
AUG. MONTREUIL, caissier.

Modes! Modes!!
JOHN PETROVICH, mar. band de brains on para est coin de la rue ... Royale et Chartres ..., de la RENTRÉE DE LA SAISON, ... M. STORM, vis-à-vis de la Nlle-Orléans.

LOUISIANA ACADEMY
Rue Hospital, No 79, entre Royale et Bourbon.
CETTE institution fondée par M. A. Fournier, ancien professeur de l'Université de la Louisiane, ...

Association Louisianaise des Droits du Sud.
Nouvelle-Orléans, 8 décembre 1860.
A partir de cette date le livre ... M. le Comité ...
W. C. C. CLAIBORNE, Président.

Loge Etoile Polaire No 1 I. C. O. F.
L'Election des officiers ... MERCREDI 26 courant, ...
Par ordre du R. G. LUCIEN MOLLO, Secrétaire.

FRUITS au jus, &c. à l'eau-de-vie—50 caisses fruits au jus, Prunes, Abricots, Poires, Pêches et Framboises ...
SAUCISSONS—5 caisses saucissons de Lyon.
AMANDES—100 balles amandes de Languedoc.
LIQUEURS—20 caisses cassis, punch au rhum, anisette, &c.
VIN BERGANTE—30 barriques.
HUILE FLAGNIOL—200 paniers de 12 et 24[1/2] bouteilles, à vendre par PAUL JUGE & FABRY, 27, rue St-Louis.

EN débarquement du navire Texas, venant de Bordeaux et à vendre par le consignataire—20 quarts Cognac 1848—10 barils eau-de-vie ... VICTOR MAIGNAN, 17, rue St-Louis.

REÇU par le navire Pequot arrivé du Havre—12 tonneaux fromage Gruyère, 1er choix ... J. N. CURIEN, 20 rue Toulouse.

EN débarquement du navire G. J. Hunt, arrivé de New-York—50 paniers Champagne Piper Heidsieck ... J. N. CURIEN, 20 rue Toulouse.

TRUFFES—Deux cent demi bottes noires du Périgord.
PATES TRUFFÉS—terrines et demi boîtes Gibier, Foie de Toulouse et Strasbourg.
EAU-DE-VIE de Cognac—Cinq quarts de pipe qualité extra et vieille.
VIN DE SHERRY—Trois barrique "Amontillado Pura" de Gonzalez.
VIN DE MADERE—Trois demi pipes supérieur, réserve 1840, de Welch.
ASPERGES—Vingt caisses, bottes et demi bottes, marque Bouvard frères, à vendre par
GUEYROUSE & LANGSDORFF, No 12 et 14 rue St-Louis.

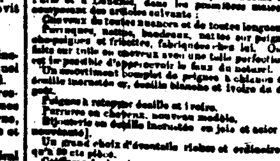

Jean Augé,
Rue de Chartres, No 63, encoignure Bienville,
INFORME le public et sa nombreuse clientèle, qu'il vient de déballer un grand assortiment de marchandises de meilleur goût, choisi par Madame Augé à Paris et à Londres, dans les premières maisons, et composé des articles suivants :
Cheveux de toutes nuances et de toutes longueurs. Perruques, nattes, bandeaux, nattes sur peignes, catogans et frisettes, fabriqués chez lui. Ouvrages sur toile ou cheveux avec une telle perfection qu'il est impossible d'apercevoir le faux du naturel.
Un assortiment complet de peignes à chignon écaille, double incrustés or, écaille blonde et ivoire de dernier goût.
Peignes à retaper écaille et ivoire.
Parures en cheveux, nouveau modèle.
Bijouterie en écaille incrustée en jais et acier [haute nouveauté], Un grand choix d'éventails riches et ordinaires, jusqu'à 30 et cette pièce.
Coiffures du dernier genre pour bals et soirées.
Gants Jouvins et de Suède assortis, pour femmes, hommes et fillettes.
Objets de fantaisie pour étrennes.
Parfumeries des premières maisons de Londres et de Paris.
Il recommande de nouveau son blanc de Perse et sa nouvelle composition pour arrêter la chute des cheveux, faire croître et embellir, et avantageusement connus du public.
Les leçons de coiffures seront données et enfants par une des premières coiffeuses de France que Mme Augé a fait venir il est cela.
Un salon est spécialement réservé pour la coiffure des dames; et un autre, au premier, pour les messieurs. Toutes les marchandises ci-dessus désignées seront vendues à des prix très réduits. 28déc

VENEZ EXAMINER!
Aux Nos 215 et 217, rue Vieille-Levée, en face du marché aux viandes.
AYANT en magasin un très fort stock d'habillements d'automne et d'hiver, chapeaux, casquettes et lingerie, pour hommes, jeunes gens et enfants, nous invitons nos amis et le public en général à venir les examiner, car notre intention est de les vendre à plus bas prix que partout ailleurs. Notre stock comprend en partie les articles suivants :
Redingotes de drap, toutes couleurs, simples et croisés, à $7 et au-dessus.
Redingotes de drap, pour tous les jours, simples et croisés, à $6 50 et au-dessus.
Habits de drap, pour tous les jours, simples et croisés, à $6 50 et au-dessus.
Des pardessus, en drap, beaver, drap pilote et castors.
Pantalons de toutes couleurs, qualités et genres, à la dernière mode, $2 et au-dessus.
Gilets de soie, velours, toutes couleurs, qualités et genres, à $1 50 et au-dessus.
Un assortiment général de chapeaux.
Linge de dessous, de toutes les grandeurs et de tous les genres.
Les personnes qui nous feront l'honneur de nous visiter, trouveront les articles bien faits et de bonne qualité.
☞ Souvenez-vous des Nos 215 et 217, ancien 107 et 108 rue Vieille Levée. B. GODCHAUX FRERES & Co.
20 nov—3 to—1m 1re p.

Messieurs les Editeurs de l'Abeille,
Veuillez annoncer M. A. ROBERT, comme candidat pour représenter le 7me District Représentatif à la prochaine Convention d'Etat. 18 déc—

M. l'Editeur.
Veuillez annoncer dans les colonnes de votre journal que M. ANDRÉ ABADIE est candidat pour représenter le Sixième ward, à la Convention qui doit se réunir à Bâton Rouge.
Election le 7 janvier 1861.
19déc—. SES NOMBREUX AMIS.

Pour la Convention.
Messieurs les Editeurs,
Veuillez annoncer M. CHARLES BIENVENU comme candidat à la convention pour le district sénatorial composé de Plaquemines, St-Bernard, Jefferson et de la paroisse d'Orléans (rive droite). 20déc—

ACTION UNIE DU SUD.
UN mass meeting des amis de l'action unie du Sud aura lieu MERCREDI soir, 26 courant à 7 heures, dans la salle des Odd Fellows, afin de procéder à la nomination de délégués à la Convention d'Etat, lesquelles nominations seront présentées par le Comité Exécutif.
Des orateurs distingués harangueront le meeting.
Toutes les personnes attachées à la cause sont invitées à y assister.
Par ordre du Comité Exécutif.
GEO. A. FOSDICK, Président.
ISAAC N. PHILLIPS, Secrétaire. 25 déc—2f

ETRENNES, ETRENNES !
VOUS AVEZ TOUJOURS
Les plus belles marchandises.
C'est ce que disent invariablement les Dames et les Messieurs quand ils parlent du
MAGASIN DE
GUION,
20.... RUE St-CHARLES.... 20.
Bien que ce magasin, si justement populaire, NE VENDE PAS AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT, cependant on garantit que le prix de chaque objet est aussi bas (SINON PLUS BAS) que celui auquel sont livrées les mêmes marchandises dans N'IMPORTE QUEL AUTRE ETABLISSEMENT.
En outre de son fort assortiment de
Marchandises nouvelles,
déjà reçues, il recevra, LUNDI ET MARDI, 24 et 25 du courant,
Cinquante ballots additionnels de **Nouveautés de saison,**
Apportées par les navires *Pecquet*, du Havre, et *Marcia C. Day*, de Liverpool.

ETRENNES, ETRENNES.
L'examen de ce fort assortiment n'entraîne pas la nécessité d'acheter. On se fera toujours un plaisir de montrer les marchandises à qui le désirera, et personne ne sera induit en erreur. On appelle particulièrement l'attention du public sur le grand stock d'articles NOUVEAU GENRE, dont voici l'énumération :
MODELES EXACTS, en petites, de toutes les cathédrales célèbres de l'Europe.
PARURES en verre de Bohème, de tout genre.
BOITES DE PARFUMS, à surprise, Porte-Cigares, Ecrins et Ridicules.
BIJOUTERIE FINE du dernier genre.
ARTICLES RICHES EN JAIS, nouveau genre.
GOBELETS ET TASSES EN ARGENT, &c.
PLAQUÉ—Services à thé et à café, Services à vin, plateaux, corbeilles pour pâtisseries, Huiliers, Beurriers, Bols à punch et à glace, Flambeaux, Corbeilles à cartes, Chandeliers &c., &c.
EVENTAILS richement INCRUSTÉS de perles, de nacre, d'or et d'argent, et magnifiquement ornés de peintures au pastel.
LORGNETTES (modèle de tête classe) dignes de l'attention toute spéciale des connaisseurs.
LUNETTES de marine et Lunettes d'approche.
MICROSCOPES et instruments de mathématiques.
NECESSAIRES DE TOILETTE, pour hommes et dames, nouveau genre.
BOITES A OUVRAGE en papier mâché, ébène, &c.
BOITES A ESSENCES en cristal, ébène, papier mâché, écaille et perle.
STATUETTES en carton de Paris, nouveaux sujets.
PORTE-MONNAIES, nouveaux genres, en argent, perle, écaille, ivoire et valeurs les unis.
JOUETS MECANIQUES, dessins entièrement nouveaux.
BAGGAMMONS et ECHIQUIERS.
PIECES D'ECHECS, en ivoire, bronze de Drouda.
JEUX NOUVEAUX et DIFFICULTÉS—grande variété.
PORTEFEUILLES en papier mâché, velours et cuir.
SECRETAIRES et ECRITOIRES en papier mâché, ébène, bois de rose, &c.
PORTE-BOUQUETS, argent et plaqué.
ETUIS ivoire et ébène avec garnitures en or.
PRESENTS DE NOCES—Parures, Joyaux et Ecrins.
CANNES à pomme d'or, ornées de joyaux,—grande variété de nouveaux modèles.
FLACONS DE TOILETTE en verre taillé, richement dorés, avec ornements en médaillons.
PARFUMERIE et ARTICLES DE FANTAISIE pour toilette.
GANTS DE CHEVREAU, supérieurs, pour hommes et dames.
COUTELLERIE fine de table et de poche.
BOITES de tous les ACCESSOIRES POUR ARMES A FEU.
Assortiment considérable de FUSILS, PISTOLETS et REVOLVERS.
AUSSI : ARTICLES MILITAIRES.
EPÉES, CEINTURONS, SABRETACHES, EPAULETTES, CASQUETTES, EPERONS, &c. &c.
☞ On garantit que les prix sont aussi bas que ceux auxquels sont livrées ailleurs les mêmes marchandises. On vendra au COMPTANT au centre des SIGNATURES de la ville, à des conditions favorables.
Chez GUION, 20, rue St-Charles (Bottero Veranda), 25déc—1f 1rep A quelques portes de la rue du Canal.

ETRENNES ! !
ETRENNES ! !
A. RALU,
50, RUE DE CHARTRES,
LIVRES DE LUXE.
UN MAGNIFIQUE CHOIX D'OUVRAGES anciens et nouveaux, illustrés de SUPERBES GRAVURES SUR ACIER.
PAROISSIENS
RICHEMENT RELIÉS en chagrin, ivoire, nacre, écaille et argent.
Grand assortiment de LIVRES A BON MARCHÉ pour enfants et jeunes personnes.
AUSSI :
PAPETERIES,
BOITES A GANTS,
CAVES A ODEURS,
BOITES A MOUCHOIRS,
BOITES DE BOSTON.
BOITES A CIGARES,
BOITES A OUVRAGE,
En boule, bois de rose, palissandre, Thuya, &c.
UN GRAND CHOIX
D'ALBUM, BUVARDS, PAPETERIES DE VOYAGE, PORTE-MONNAIES, PORTE-CARTES, CABAS, MENAGERES, Sacs de voyage avec nécessaire, &c.
JEUX DIVERS.
ECHECS, Damiers, Jeux de patience, Dominos, Loto, &c.
JETONS POUR BOSTON.
En nacre, ivoire, &c. &c.
Articles de sainteté, façon ivoire, &c. Chapelets et Médailles en or, &c.
MAGNIFIQUE CHOIX
DE BOITES DE MATHÉMATIQUES, ARTICLES POUR DESSIN, AQUARELLE, Véritables couleurs de J. Newman, De Londres.
PIPES
EN ECUME DE MER.
PEIGNES
EN ECAILLE, à retaper, à favoris, à chignons.
24 déc—7

ETRENNES ! ETRENNES !
G. LAVIE,
No 21, rue St-Charles,
Ayant terminé le déballage de son assortiment d'objets d'art et de fantaisie pour ETRENNES, invite respectueusement sa clientèle à venir l'examiner.
BONBONS ET CHOCOLATS.
29déc—ou 8jour

REÇU par le navire Pequet, venu du Havre : 30 caisses CARTONNAGES, BISCUITS, BISCUITS DES PRINCES, Biscuits pour CHAMPAGNE, CROQUIGNOLES, FRUITS glacés, JUS de fruits, PASTILLAGES, COSAQUES avec devises et jouets, et une grande variété d'articles pour CONFISEURS. A vendre, en gros et en détail, par ERNEST TURPIN, Ne 98, ancien No 55, rue Vieille Levée.

BOUCHONS—20 balles bouchons pointus, 25 balles bouchons réguliers, à vendre par F. SANCHO, Vieille Levée.

Belles Marchandises françaises chez
TODD,
12 et 14.... CHARTRES.... 12 et 14
Nouvel et admirable assortiment de *SOIERIES D'HIVER*
Dernier genre et d'une rare élégance, comprenant les nouveautés du jour, Chiné, Pompadour, Pékin, Broché, Nuancé, &c ; aussi
Un assortiment complet de SOIERIES unies et à dessins, des plus célèbres manufactures.
ARTICLES POUR TOILETTES de toute étoffe.
DENTELLES VRAIE, BRODERIES FRANÇAISES, &c, propres à être offertes pour étrennes.
Manteaux et Modes.
Riches MANTEAUX de VELOURS et de SOIE de Paris, PELISSES, PALETOTS, &c.
MANTEAUX de DRAP en noir et en couleur; PELISSES en cette très élégantes et BURNOUS.
MANTEAUX pour jeunes filles et enfants, de tous les genres et de toute étoffe.
MANTELETS SOIE de Paris, à $8, valant $12.
Elégants CHAPEAUX d'hiver de Paris, nouveau genre; chapeaux de noces ; voiles et couronnes de mariées, et chapeaux pour amazones, &c.
J'appelle l'attention de ma clientèle et du public sur cet envoi qui leur offre les MEILLEURES CHANCES de faire de bons marchés.
JOHN TODD, 12 et 14, rue de Chartres.

LIVRES DE LA SAISON.
Magnifiquement illustrés et reliés.
NOUVEAU CHOIX
A VENDRE PAR
THOMAS L. WHITE,
LIBRAIRE
105......Rue du Canal......105
The LOVES & HEROINES OF THE POETS—Richard Hy Stoddard, éditeur.
WOMEN OF THE SOUTH DISTINGUISHED IN LITTERATURE.
Avec gravures sur acier, par Mary Forrest.
PAGES AND PICTURES des écrits de James Fenimore Cooper—Par sa fille.
FOLK SONGS—Chansons choisies par Jno W., Palmer, M.D., éditeur. Orné de dessins originaux.
EMBLEMES MORAUX, avec les aphorismes, maximes et proverbes de tous les siècles et de toutes les nations.
AUTEURS CLASSIQUES, RICHEMENT RELIÉS, ŒUVRES complètes de :
SCOTT, COOPER, DE QUINCEY, et DICKENS,
TOUS LES POETES CLASSIQUES
—Aussi—
Bibles de famille—Livres de prière
Nouveaux livres pour enfants.
EDITIONS DE LONDRES ET D'AMÉRIQUE—Illustrées.
Portefeuilles, Secrétaires.
Assortiment de LIVRES, SECRETAIRES &c. est complet.
☞ Venez examiner le stock.—Prix modérés.
Au No 105 rue du Canal.
24 déc—8f 1re p.

N. R. PEPIN & Co,
22, rue de la Commune,
APPELLENT l'attention de leurs amis et du public en général sur leur fort assortiment de vins de bonne qualité, tels que :
Eugène Clicquot.
Grand vin impérial, (½ de bouteilles, champagne, paniers, quarts et pintes.
Shroder, Schyler & Co.
VINS DE BORDEAUX
Do en Barriques.
Médoc, St-Julien, St-Estèphe, Château Lafitte.
Bordeaux en bouteilles.
Pauillac, Médoc de Julien, Médoc, Cantenac St-Julien, quart et pintes, St-Estèphe, Margaux, Château Latour, quarts et pintes; St-Emilion, Château-Margaux, Château-Larose, Château Léoville, Lafitte, Château Lafitte, Château Margaux et Château Latour, très supérieur.
Vins blancs en bouteilles.
Sauterne, Latour Blanche, Château Yquem, Haut Sauterne.
F. Ascenhlever.
BOURGOGNE ROUGE EN BOUTEILLES.
Beaune 1846, Beaune supérieur, 1846 ; Macon, 1846, Macon 1846, supérieur; Pommard 1846; Nuits 1846; Chambertin 1846, Romanée, Clos de Vougeot 1846.
Bourgogne blanc en bouteille.
Chablis 1846, Chambertin mousseux, Pouilly 1846, grand vin de Corton.
Kircher & Bromberger.
Vins du Rhin et de Moselle, en bouteilles, Liebfrauenmilch, Johannisberg, Marcobrunner, Steinberger Cabinet ...
Le tout sera vendu aux plus bas prix et aux conditions libérales. 24 déc—1m—1re p.

NOUVEAU MAGASIN,
FOURNITURES DE TAILLEURS
DUMAS Frères,
126......Rue de Chartres......126
ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont fondé à la Nlle-Orléans, sous la raison de DUMAS FRERES, une maison pour l'importation et la vente des Articles de toilette dans tous les genres pour hommes.
Leur assortiment comprend, entre autres :
Draps des premières fabriques d'Europe.
DOESKIN NOIR
Casimirs doubles.
Etoffes pour pantalons.
Etoffes, soie et laine, pour gilets.
Draps-cachemires.
Draps-mérinos.
Chemises confectionnées.
Ainsi qu'un choix complet de fournitures de tailleurs, qu'ils vendront aux prix les plus bas du marché.
☞ Les ordres de la campagne seront remplis promptement et avec la plus grande exactitude.
5 sept—1m—2jp

Fabrique de l'Eglise St Louis de la Nouvelle-Orléans.
Bureau du secrétaire.
AVIS est par le présent donné aux locataires de BANCS de la susdite Eglise, d'avoir à payer à mon bureau, No 20 Place St Antoine, avant le samedi 29 de courant, pour l'année 1861, le montant de leurs Bancs aux mêmes prix de l'année courante 1860, et tout Banc qui n'aura pas été retenu et payé, ledit jour, sera loué, selon l'usage par le secrétaire soussigné.
ANT. DUBUC, Secrétaire. 14 déc—au 29

Fabrique de l'Eglise St. Louis, DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau du Secrétaire.
AVIS est par le présent donné qu'à la demande du public, les enterrements et services funèbres cesseront d'avoir lieu à la Chapelle Mortuaire, encoignure Conti et Rampart et se feront à la Cathédrale St Louis, à partir du 1er janvier 1861. ANT. DUBUC, Secrétaire.
14 déc—au 1er j

HOTEL DU NORD,
Front Levée, encoignure Bienville, tenu par
N. GEORGES.
N. GEORGES, connu à la Nouvelle-Orléans depuis plus de 24 ans, a l'honneur de prévenir particulièrement messieurs les habitants de l'Etat de la Louisiane, qu'il continue à tenir l'Hôtel du Nord.
La maison vient d'être entièrement réparée, l'ameublement est neuf ainsi que la lingerie dont le nombre a été augmenté; toutes les chambres sont vastes et bien aérées; la table ne le cèdera en rien aux premiers hôtels de la ville, et quant aux soins et au confort, il surtout à la propreté, Mme GEORGE est trop bien connue pour en parler.
Surtout les voyageurs trouveront dans cet établissement tranquillité et attention.
La localité est des plus avantageuses, faisant face à tous les bateaux à vapeur de la haute et basse Levée.
Pour logement et pension ; depuis $25 jusqu'à $40 par mois. Pour les pensionnaires seulement, prix très modérés.
N. George se charge des dîners en ville.
On a besoin d'un portier parlant le français et l'anglais. 11déc—jusq 1 jv

AD. HIRCK,
PEINTRE EN PORTRAITS.
No 7, rue Bourbon.
11déc—

HUILE D'OLIVE—200 paniers de la marque Bon de frères, de 22 et de 12 onces.
A vendre par S. D. GRATIAA & Co, 26, rue Bienville.

EN débarquement du navire Pequot, du Havre—5 caisses de cochonailles de Lyon, à vendre par PAUL JUGE & FABRY, No 27 rue St-Louis.

CITY HOSPITAL.
(Exclusivement pour la pierre.)
PAR LE
DR. O. ANFOUX,
Rue des Champs-Elysées, entre Joséphine et Boisdelle.
POUR ADMISSION :
S'adresser à l'Hôpital, rue des Champs-Elysées, ou au No 20 rue Bienville.

Grana de Santé
—Patenté—
Découvert et Perfectionné par
F. HARNAY.
CETTE nouvelle substance, alimentaire et hygiénique de premier ordre, est un remède infaillible contre la dyspepsie et toutes les maladies de l'estomac sans exception.
Il est vendu à la Nlle Orléans, chez tous les principaux pharmaciens ainsi qu'à la pharmacie de l'Hôpital de la rue du Cirque.
Au Dépôt principal, 64, rue de la Douane, on trouve aussi la farine patentée, faite avec le Grana de Santé dont elle possède toutes les propriétés.
Cette farine est excellente pour les plus jeunes enfants, ainsi que pour crèmes et pâtisseries.
A. RENAUD TRASER, agent principal pour les Etats-Unis.

Habitation à vendre.

A vendre, dans la paroisse Plaquemines, Quartier de la Pointe, du côté de la Quarantaine, et à environ trois milles au-dessous de cet établissement, une habitation d'environ sept arpents de terres. Il s'y trouve de maison et sa maison avec cuisine ... Pour le prix s'adresser au bureau de l'Abeille ou à M. NICOLAS QUIAZARO, à la Balise.

NOEL ET JOUR DE L'AN.
HEBERT & ESCOUSSE,
121, rue de Chartres.
LIVRES.
L'assortiment LE PLUS COMPLET d'ouvrages anciens et NOUVEAUX, pour DAMES, DEMOISELLES et JEUNES GARÇONS
Livres de bibliothèques, pour messieurs.
Papitres pour Dames,
En palissandre,—bois de rose,—citronnier,—tuya, &c.
Albums et Portefeuilles de voyage
Portefeuilles de poche, — Porte-Monnaie, — Agendas pour Dames, — Almanachs illustrés, pour 1861, — Memento, &c.
PAROISSIENS
en chagrin, maroquin, ivoire, écaille, nacre, &c., &c., garnitures imitation et argent.
ENCRIERS
en bronze, porcelaine, cristal et imitation bronze.
JEUX DIVERS.
Echecs, Damiers, Boston, Loto, Dominos, Cartes, Jeux de patience.
Malles et Boîtes de tous genres, &c.
Chapelets et Médailles en or et en argent.
PHOTOGRAPHIE.
Reproduction des tableaux des meilleurs maîtres, Portraits sur cartes, par Disdéri, des personnages célèbres, dans tous les genres stéréoscopes, et particulièrement un grand choix de vues stéréoscopes au prix réduit de UNE PIASTRE LA DOUZAINE.
Cadres en chêne sculpté, pour portraits sur cartes.
CHOCOLAT
De PERRON (chocolatines), de MASSON et de GUERIN BOUTRON, praliné, et en petites tablettes, pour soirées et théâtre; le tout par boîtes de diverses capacités.
DE PLUS : UNE
Tombola,
Comme toujours, et plus que toujours avantageuse pour les souscripteurs.
NOTA.—Comme toutes les maisons de commerce, la maison HEBERT & ESCOUSSE, faisant la part de la situation commerciale, vendra ses marchandises aux dernières limites possibles de bon marché.
2 déc—1re p

Etrennes ! Etrennes ! Etrennes !
FAY & MASSON
99 et 101, rue de Chartres entre Conti et St-Louis,
PREVIENNENT leurs amis et le public en général qu'ils mettront en vente à des prix très bas, les articles de meilleur goût qui ont été venus en ville, tels que :
Sujets en bois sculpté de tout genre
Cave à Liqueurs.
Nécessaires Biscuits.
Bronze Pendules.
Tables à Ouvrage Marqueterie.
Jardinière, Fleurs artificielles.
Prie Dieu, Ecrans, Bois d'Or et Palissandre.
Chaises, Tabourets et casier de Musique.
Chaises fantaisie, Bois doré et palissandre.
Glaces de Venise et autres.
18 déc—

CADEAUX DU JOUR DE L'AN!
P. MALLARD,
55 rue Royale. 55
En raison de la crise actuelle, son beau choix de
Objets d'art et de fantaisie
SERA VENDU
AU PLUS BAS PRIX
POUR DU COMPTANT
Le choix des articles qui composent son stock est assez connu sans en faire une longue énumération.
BRONZES VERITABLES, groupes, statuettes ;
PORCELAINES ET CRISTAUX ;
PETITS MEUBLES ;
PRIE-DIEU ;
CHAISES de fantaisie ;
TABLES à ouvrage ;
PLAQUÉS ;
GLACES de Venise ;
CAVE à liqueurs ;
PAPIER mâché ;
JARDINIERES et fleurs artificielles ;
TAPIS EN PEAUX DE LOUPS, tigres et renards naturalisés
55....Rue Royale....55
17 déc—jusq 1 jv

LION & ANDRÉE
Coin Bienville et Royale.
OBJETS D'ART et de FANTAISIE
A vendre au plus bas prix, POUR DU COMPTANT
Messieurs Lion & Andrée ont l'honneur de prévenir les dames et le public en général que leur stock se compose comme par le passé d'un joli choix de pendules—bronzes—cristaux, porcelaines et d'objets d'étrennes en tout genre qu'ils sont décidés à solder à sacrifice.
VENTE EN DETAIL. 12 déc—15 1re pag.

CHOCOLAT !
CHOCOLAT !
REÇU par le dernier steamer, notre assortiment complet de chocolat en boîtes que nous offrons à prix réduits. LION & ANDRÉE, coin Bienville et Royale 18 déc—15, 1re pag.

BIJOUTERIE !
BIJOUTERIE !
VENEZ-VOIR ! VENEZ-VOIR !
NOTRE magnifique assortiment de Bijouterie que nous offrons à vendre à des prix entièrement réduits, coin Bienville et Royale.
18 déc—15 1re pag. LION & ANDRÉE.

FOURRURES !
FOURRURES !
A TOUT PRIX !
Venez voir chez LION & ANDRÉE, coin Bienville et Royale
18 déc—15, 1re pag.

SPÉCIALITÉ.
DIAMANS! DIAMANS!!
A. CANDIDE,
No 83, rue de Chartres,
OFFRE à vendre aux plus bas prix un JOLI ASSORTIMENT DE BIJOUX montés en diamans, tels que Bracelets, Broches, Cœurs, Médaillons, Croix, Barrettes, Boucles d'oreilles, Bagues et Boutons, &c. Le tout en DIAMANS de première qualité.—Aussi, un joli choix de MONTRES et de CHAINES en or.
Spécialité pour la monture du diamant. Réparation de bijoux, au No 83, rue de Chartres, près Conti.
20 déc—1m

CONFECTIONS!
CONFECTIONS.
LES soussignés annoncent respectueusement aux dames qu'à partir d'aujourd'hui, LUNDI, 10 COURANT ils vendront leur magnifique assortiment de MANTELETS, PELISSES, PALETOTS, SORTIES D'OPERA, en soie et en drap, pour dames, fillettes, et enfants, AU DESSOUS DU PRIX COUTANT.
ST-AMAND & ST-CYR, 37, rue Bourbon, 10déc—1m entre Conti et Bienville

AVIS.
J'ANNONCE au public que j'ai aujourd'hui procédé judiciairement devant la Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, pour dissoudre la société existant jusqu'à ce jour entre M. Eugène Cogin, M. Athanase Sogretin et moi. J'annonce en outre que je ne me considérerai pas responsable du crédit qui pourrait être fait à ladite maison et je reconnaîtrai comme valables les paiements faits à M. Cogin pour le compte de la maison.
Nlle Orléans, 22 décembre 1860. G. DUPUY. 24 déc—3

119, rue Royale, au-dessous de 1 Hôtel St-Louis.
MERLIN Coiffeur—Spécialité en cheveux pour hommes et femmes, tels que : perruques, toupets, bandeaux, nattes, frisettes, etc. Un artiste nouvellement arrivé de Paris est attaché à l'établissement pour donner des leçons particulières de coiffure. On prend des à domicile, en leçons ...
Une bonne coiffeuse trouverait de l'emploi en s'adressant au magasin. 21déc—6

A LOUER.

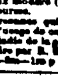

Une belle maison située rue St Claude, près Ursulines, ayant une grande cour et un jardin. La maison vient d'être mise à neuf.
S'adresser à DARBY & TREMOULET, 38 Bienville

SIROP PECTORAL.
SEULE préparation véritablement efficace dans toutes les irritations de la poitrine et de la gorge, telles que rhumes, toux, catarrhes, coqueluche, enroue...
Avec un seul flacon de ce sirop la toux la plus opiniâtre est arrêtée, et avec elle disparaissent ses longues suites de souffrances ...
Son goût agréable le rend d'une facile administration, et son prix modéré (75 cents) le met à la portée de toutes les bourses.
A vendre par E. BATTIER, pharmacien, encoignure Conti et ...

Boulangerie Star Mécanique,
Rue Thalie,
Dépôt, rue Tchoupitoulas, No 2.
E. F. RICE, Propriétaire.
CONSTAMMENT en magasin—un grand assortiment de pains pour les tables, Biscuits pilote, Biscuits crackers, de soda, Biscuits à la crème, pain-gâteau, de ... de Boston.
H. RODRIGUEZ, Solliciteur.

AVIS.
Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest
L'ASSEMBLEE annuelle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu le 21 et l'élection des directeurs le 2 janvier prochain, au bureau de la Compagnie, St Pierre, No 1. BENJAMIN F FLANDERS, 15 déc—au 26 Secrétaire

JOUETS! JOUETS!!
Cadeaux de la Noel et du premier de l'an 1861.
T. MOREAU
A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle, qu'afin de se mettre au niveau des circonstances de la crise générale, il vendra avec un rabais tout son stock d'articles de fantaisie,
Porcelaines et cristaux,
Objets d'art,
Sujets mécaniques,
Jouets,
Poupées,
et généralement tous les articles qui constituent son vaste assortiment de
OBJETS D'ETRENNES.
Afin que tous soient bien convaincus de la modicité de ses prix, les articles seront marqués en chiffres connus.
Il annonce également à tous ses clients et au public en général, qu'il a toujours dans son magasin un assortiment complet de
CHEMISES DE TOILE.
do COTON, DEVANT TOILE.
CALEÇONS ET GILETS de toutes sortes.
CHAUSSETTES, COLS, CRAVATES.
CANNES ARMÉES et autres.
PARAPLUIES SOIE ET COTON.
GANTS JOUVIN pour hommes et pour dames.
GANTS CHEVREAU, piqués et à manchettes.
—Aussi—
UN ASSORTIMENT COMPLET DE MERCERIE
Encoignure Royale et Toulouse.
26, rue St-Charles, vis-à-vis l'Hotel.
13 déc—au 31

RABAIS!! RABAIS!!
G. FORTIER,
Encoignure Bienville et Dauphine,
A l'honneur d'informer les DAMES et MESSIEURS qu'il vendra, à partir de ce jour, son assortiment de
CHAUSSURES
ETRANGÈRES ET DU PAYS,
à des prix excessivement réduits, comme suit :

François 1er, valant $3 50	$2 50
Brodequins à talons pour dames	1 25
Brodequins sans talons	50
Brodequins chevillés à talons pour enfants	30
Bottes en peau de veau 1re qualité	3 00
Bottes cousues 1re qualité	4 00
Congress boots pour dames en chevreau	2 50
Congress water proof pour hommes valant $7	5 00

et ainsi qu'un grand nombre d'autres articles trop longs à énumérer.
7déc—3f—1re p

MAISON BINOCHE.
L. BRETON, SUCCESSEUR,
30, rue de Chartres, encoignure Douane.
L'HONNEUR d'informer les dames qu'il vendra toutes ses marchandises nouvelles AU PRIX COUTANT. Son assortiment se compose de soieries riches, lainages, manteaux de velours et de drap, sorties de bal, dentelles, lingeries, dentelles, chapeaux pour dames et enfants, parasols, éventails, etc., à des prix d'étrennes. 17déc—1m

17 déc—10
Aux Dames.
MON STOCK ENTIER
DOIT ETRE VENDU
AVANT MON CHANGEMENT DE DOMICILE
A. TROUBLÉ,
No 63, rue Royale.

BON MARCHÉ, MEILLEUR MARCHÉ
LE MEILLEUR MARCHÉ !
THEO DANZIGER
Encoignure des rues Royale et St Philippe,
VIVE LA CONCURRENCE!!!
AYANT reçu de Paris, par l'Arago, arrivé du Havre, de nouvelles marchandises qui sont en retard, quelques-unes d'entre elles seront vendues à un GRAND SACRIFICE. Voici une excellente occasion d'acheter des ARTICLES FRAIS, aux PRIX DE PARIS.
Les dames et les marchands sont invités à venir examiner et à s'assurer qu'on n'a jamais offert d'aussi grands avantages.
COLS CROCHET à $1 00, valant $3 00.
RESILLES à 40 cents, valant $1 00.
POULT DE SOIE uni, toutes couleurs, à $1 00, valant $2 00.
ROBES DE BAL à $6 00, valant $12 00.
Et tous les autres articles en proportion.
1000 COLS CROCHET à 10 cents.
Un grand nombre d'autres articles. 11 déc—

LOUIS, RESTAURATEUR,
Et Pension Bourgeoise,
Encoignure du Passage de la Bourse et St-Louis,
A L'HONNEUR d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant, et qu'il tient
TABLE D'HOTE
A toute heure, et le consommateur pourra y venir à n'importe quelle heure ; le menu y sera de premier choix.
Il offre aux consommateurs, pour 30 cents :
Un potage, au choix. Légumes,
Poisson Rosti,
Entrée. Salade.
Desserts assortis—Vin compris.
PENSION PAR SEMAINE...............$5 00
Repas de Noces, Dîners de Sociétés.
PORTE A DOMICILE. 22 déc—1m

AVIS.
LES débiteurs d'Eugène L. Aubert, chapelier, sont priés de venir régler leurs comptes avec le soussigné, au magasin de chapeaux de l'encoignure des rues St-Charles et Commune.
HENRY TRICOU, Syndic provisoire. 20 déc—7

AVIS.
MME THEOTISTE, qui dirigeait le magasin de modes de M. Aziq, a l'honneur d'annoncer à sa clientèle qu'elle continue le même genre d'affaires, et qu'elle se trouve provisoirement dans la cour du magasin ci-dessus, rue Condé, entre Dumaine et St-Philippe.
20 déc—6f

Etrennes utiles, instructives et amusantes,
Chez C. DUHAMEL,
46, rue de Chartres.
MICROSCOPES, Stéréoscopes et Vues variées, Boîtes de Mathématiques, Lanternes Magiques, Boîtes d'escamotage, Lorgnettes de théâtre, Lorgnons et lunettes en or, Machines électriques.
Un joli assortiment de bijouterie française, vendu aux prix de fabrique.
Couverts de table en argenterie. 20 déc—

VIN DE BOURGOGNE.
M. DUHAMEL prie les personnes qui ont l'habitude de prendre, chaque année, du vin de Bourgogne de Delmay, de se hâter. Il n'en reste que quelques barriques. 21 déc—5

Changement de Bureau.
MM. GOTTSCHALK & MAGNER, notaires, ont transporté leur bureau au No 34 rue Carondelet, entre Commune et Gravier (bureau du fond, au rez-de-chaussée). 3 déc—1m

Thé.
EN débarquement du navire Glad Tidings—30 caisses thé de qualité supérieure, à vendre par V. E. BARRAZIN, 16déc—12 Enc. Chartres et Conti

AVIS.
LE public est prévenu de ne faire crédit à personne pour mon compte.
Nlle-Orléans, 12 décembre 1860. JOHN A. BIRD.

$40 de récompense.

Partie marronne, la négresse CELESTINE, appartenant à M. C. Dufour, encoignure Esplanade et Derbigny. Une récompense de quarante piastres sera donnée à quiconque la livrera à la geôle de police. 15 déc—

MUSIQUE
A. ELIE,
Rue Royale, No 66.
PIANOS de HERZ et de PLEYEL.

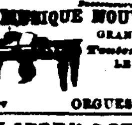

AGENT de la maison du Herz décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle de Paris ... INSTRUMENTS DE SAX, HARMONIUMS, ORGUES A MANIVELLE, FOURNITURES et CORDES DE PREMIER CHOIX. 11déc—1m

MUSIQUE.
Maison T. E. Benoit,
SOURDES & CHASSAIGNAC
MUSIQUE NOUVELLE!!!
GRAND ASSORTIMENT
Toutes les nouveautés !
LE PARDON!
FAUST!
HERCULANUM

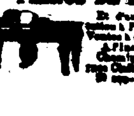

ORGUES A MANIVELLE.

FLANDRY & CHARPAUX.
PIANOS DE PLEYEL

Et d'autres facteurs en réputation à Paris.
Vendus à des conditions libérales à l'Institution Charpaux, Champ de Bataille, entre les rues Dauphine et Derbigny.

MAGNIFIQUE PLAN.
Loterie à nombre simple de WOOD, EDDY & Co.
Magnifique Loterie pour décembre.
GROS LOT—Cinquante mille piastres.—Wood, Eddy & Co, directeurs des loteries des Etats du Delaware, du Missouri et du Kentucky. Les loteries suivantes seront tirées publiquement.
TOUS LES SAMEDIS DU MOIS DE DECEMBRE, par Wood, Eddy &c., directeurs, dans leurs loteries de ...
Classe 26, samedi 1er décembre 1860.
Classe 27, samedi, 8 décembre 1860.
Classe 28, samedi 15 décembre 1860.
Classe 29, samedi 22 décembre 1860.
Classe 30, samedi, 29 décembre 1860.
5000 LOTS
Plus d'un lot pour chaque neuf billets.
La loterie ordinaire suivante doit être tirée, en décembre, tous les samedis, comme il est dit ci-dessus.
[illegible]
Certificats de paquets à vendre aux prix suivants, c'est-à-dire le risque :
[illegible]
En demandant des billets ou des certificats, adressez l'argent et tout sera expédié par le premier malle. La liste des numéros sortis et des lots gagnants sera envoyée aux acheteurs immédiatement après le tirage.—Les acheteurs sont priés d'écrire leurs noms lisiblement et de donner le nom de leur bureau de Poste, du comté et de l'Etat.—Les transactions sont strictement confidentielles. Les noms des personnes qui gagnent des lots ne sont jamais divulgués sans leur consentement, par écrit.—Les billets de toutes les banques solvables, les traites de banques, les certificats de dépôt et les timbres de poste sont reçus en paiement.
Les billets qui gagnent des lots doivent être renvoyés en bureau pour le paiement ou pour être échangés contre d'autres billets. On les paiera en check de banque ou en or de l'acheteur. Il n'est pas nécessaire de mentionner les numéros des billets qu'on désire avoir.
Grands tirages extraordinaires de Wood, Eddy & Co, sur le plan de trois nombres. Gros lot, 75,000.—Le tirage a lieu le troisième samedi de chaque mois.
A la demande d'un grand nombre de nos correspondants du Sud et du Sud-Ouest, nous avons ouvert à la Nouvelle-Orléans un bureau pour les personnes qui veulent acheter des billets.
Les demandes, pour être promptement remplies, doivent être adressées à C. T. HOWARD, Boîte 188 H., Nlle-Orléans, Lne. ou à WOOD, EDDY & CO, Wilmington Del.

Fêtes de Noël et du Jour de l'An
D. LOPEZ,
Chocolatier et Confiseur,
85, rue de Chartres encoignure Conti.
A L'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que lundi, 24 courant, il fait l'ouverture de son exposition de cartonnages nouvellement reçus, des premières manufactures françaises et confectionnés exprès, ment pour lui ; il n'a rien négligé pour n'avoir à offrir que des articles de bon goût et de premier choix.
Quant à ses confiseries, la réputation qu'il s'est acquise dans ce genre d'affaires est un sûr garant pour lui que cette année comme les autres, le public se portera en foule pour choisir dans son immense stock qui consiste principalement en BONBONS FINS ET DE PREMIERE QUALITE, FRUITS CRYSTALLISÉS ET AUTRES CHOCOLATINES PERRON, PATES D'ABRICOTS, etc, etc, et enfin en ce qu'il est BOITES MARRONS GLACES, ATTENDUS INCESSAMMENT ET DONT LUI SEUL EST LE DEPOSITAIRE.
Une immense quantité de cadeaux pour enfants, consistant en :
400 caisses liqueurs assorties, miniatures.
100 paniers Champagne do
30 boîtes nougat blanc de Marseille, etc, etc.
Outre ces nombreux articles il appelle principalement l'attention du public sur les articles suivants, fabriqués dans ses ateliers et sous sa propre direction, consistant en chocolats à la crème, pralines, liqueurs et gimblettes, ... Vu l'état critique des affaires, tous ces articles seront vendus à des prix qui étonneront le public par leur modicité, voulant écouler à tout prix ses articles de fabrique nouvelle avant de partir.
Les mêmes paniers de bonbons fins assortis vendus au nombre précédemment de la crise de la place seront vendus à cent par panier à vente. 25déc—

Ch. BLAZI,
BIJOUTERIE, ORFEVRERIE,
53 Rue de Chartres, 53.
M. CH. BLAZI a l'honneur d'informer le public et sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son magasin de bijouterie du No. 26 au No. 53 rue de Chartres. Il a reçu un grand assortiment de bijoux et d'orfèvrerie qui se recommande par l'élégance et la modicité des prix et qui sera vendu au meilleur marché. 1 déc—1m

T. FITZWILLIAM,
Marchand de Fournitures de bureaux
—ET—
Fabricant de livres en blanc,
Rue du Camp, No 76, (ancien édifice du Delta) Nlle-Orléans.
La plus grande attention aux demandes de tous les genres d'impressions, gravures et billets lithographiés, checks, traites, certificats de dépôt, connaissements, titres de bills, etc. de billets et de ballots, &c.
14 nov—jusq 31 déc—1re p.

TRAITES
SUR LA HAVANE, pour n'importe quelles sommes, et à courte vue, à vendre par
P. PRATS & Co.
14 nov—1re 1re COMMERCIAL PLACE, No 20

ATTENDU,
96 Balles de tabac en feuilles, attendues par l'Elas Reynes, de la Havane, pour capes et tripes, propre aux fabriques de Vuelta de Abajo.
A vendre par EDW. J. NATTES,
5 déc—1m rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune

140 BALLES TABAC.
140 Balles tabac de la Havane, en feuilles, pour capes et tripes.
A vendre par EDW. J. NATTES,
5 déc—1m rue Tchoupitoulas, No 6, enc. Commune

VENANT D'ARRIVER,
PAR le steamer Habana—300,000 cigares de la Havane, des meilleures marques et qualités.
A vendre par EDWD. J. NATTES.
5 déc—1m rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune

ATTENDU,
300,000 CIGARES de la Havane, de la meilleure qualité et des meilleures marques, attendus par l'Elas Reynes.
A vendre par EDWD J. NATTES.
5 nov—1m rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune

HAMACS, HAMACS.
120 Douzaines hamacs Mexic. de qualité supérieure.
A vendre par EDWD. J. NATTES.
5 déc—1m rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune

CIGARES.
400,000 Cigares de la Havane, tels que Magnolia Regalia, Regalia, Trabucos, Conchas, Prensados, Londres, Conchas, &c. &c., des marques Cervantes, Intimidad, Flor de Medio, Cetro de Oro, Granadina, Cabanas, Flor de Medio, Europa, El De Soto, Lozanos, &c, &c., à vendre par
EDW. J. NATTES,
5 déc—1m Rue Tchoupitoulas No 6, encoignure Commune.

Confitures de la Havane.
20 Caisses Confitures de la Havane, attendues par l'Elas Reynes, et à vendre par
EDW. J. NATTES,
5 déc—1m Rue Tchoupitoulas No 6, encoignure Commune.

LOUIS DUFAU, avocat,
Passage de la Bourse, coin Douane.
1nov—1m

MAGASIN DE TAPIS,
Rue de Chartres, No 19.
NOUS avons reçu de nouveaux tapis Médaillon, velours, Wilton et Bruxelles ; DE LA TOILE CIRÉE de 3 à 24 pieds de large ; nattes, droguets anglais et toile damassée pour dessus de tables.
Abat-jour, tapis et baguettes d'escalier, tapis de Hollande et nattes de cocos pour bateaux, couvertures de tables et de pianos, &c. &c., à bas prix.
28déc—6f 1rep. A. BROUSSEAU & CO.

EN débarquement du navire Egypt, venu de Bordeaux :
8 caisses quarts de pâtés truffés ...
[illegible]
A vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29, 31 rue Bienville

EN débarquement du navire Lemuel Dyer, venu du Havre :
10 caisses de 100[1/2] bottes champignons fins de Saltes de Paris
11 caisses de 100[1/2] bottes petits pois verts fins dito.
10 caisses de 3[1/2] bottes macédoines de légumes dito.
3 caisses de 3[1/2] bottes haricots verts dito.
A vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29, 31 rue Bienville

EN débarquement du navire Evening Star, venu du Havre :
3 cuveaux fromage de Gruyère d'Emmenthal, tendre et qualité supérieure, au nombre de 16 livres.
A vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29, 31 rue Bienville

WHISKY d'Ecosse et d'Irlande—8 poinçons en Doonas, à vendre par BERNARD TURPIN, 98 (ancien 55) rue Vieille Levée.

RHUM de la Jamaïque—10 poinçons au dessous à vendre par BERNARD TURPIN, 98 (ancien 55) rue Vieille Levée.

RAISINS, fraises—100 caisses M. R. et Layers, grandes, demi et quarts de boîtes, 120 caisses de 12 confiture, à vendre par BERNARD TURPIN, 98, (ancien 55) rue Vieille Levée.

CONFITURES des Shakers—25 caisses, à vendre par BERNARD TURPIN, 98, (ancien 55) rue Vieille Levée

INDIGO, Indigo—Manille et Guatemala à vendre par BERNARD TURPIN, 98, (ancien 55) rue Vieille Levée

EN débarquement du navire Evening Star, du Havre—5 caisses saucissons de Lyon, extra, à vendre par M. A. CALONGNE, 205 et 207 rue Royale, encoignure Dumaine.

Champagne ! Champagne !
CENT paniers Heidsieck Piper, grandes et demi-bouteilles ; 100 de M. Perrier, do do.
A vendre par BERNARD TURPIN, 98, ancien 55, rue Vieille-Levée

A partir du 1er décembre 1860 la maison TAMBOURY, OLAVARI & Co, est dissoute. TAMBOURY, OLIVARI & Co.
La maison continuera jusqu'à nouvel ordre sous la raison de TAMBOURY & Co.

Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1860.
LA société qui existait sous la raison L. BOUDOUSQUIE & Co, est dissoute d'un commun accord. LES BOUDOUSQUIE, JOHN O'ROURKE.

Changement de domicile.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
134, rue du Canal,
AU-DESSUS DE LA BANQUE DE L'UNION
Près de la Statue de Clay.

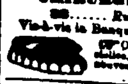

Afin de satisfaire sa nombreuse clientèle, a transporté son cabinet dans un local plus commode et une plus position centrale.
Sa réputation et ses succès sont si bien connus depuis plusieurs années en Louisiane, qu'il n'a pas besoin d'autre recommandation.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.

Dr NIS,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
98.... Rue Royale.... 98,
Vis-à-vis la Banque d'Etat de la Louisiane.

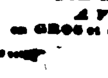

☞ Opérations et pose de dents artificielles, d'après les procédés les plus nouveaux.

1861
HEBERT & ESCOUSSE,
121, rue de Chartres,
ALMANACH
Pour la Louisiane,
A VENDRE
en GROS et en DETAIL chez HEBERT & ESCOUSSE, 121, rue de Chartres